



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROUTES CANTONALES

Entretenir régulièrement les chaussées pour assurer un réseau routier pérenne et garantir la sécurité des usagers

Telle une chaîne de tronçons indispensables à la mobilité des Vaudois, le réseau routier cantonal relie l'ensemble des régions. La cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) a présenté un bilan de l'entretien des routes. Elle a rappelé que pour garantir la sécurité de tous les usagers et maintenir la substance patrimoniale de la route, le Canton mène une politique équilibrée d'entretien des chaussées. Il y aura consacré 160 millions de francs entre 2008 et aujourd'hui, pour assainir 140 tronçons sur l'ensemble du territoire.

Le réseau routier cantonal se compose de 1500 kilomètres de routes qui relient toutes les régions entre elles et permettent à la population d'effectuer leurs déplacements, aussi bien professionnels que privés. Les routes du canton sont très sollicitées par un trafic en augmentation et par des véhicules de plus en plus lourds. Elles exigent dès lors un entretien constructif régulier, d'une part pour garantir la sécurité de tous les usagers (voitures, bus, camions, deux-roues), pour d'autre part maintenir cette substance patrimoniale dont la valeur à neuf est estimée à 4 milliards de francs. Une route entretenue de manière régulière est gage d'une utilisation efficiente des deniers publics. A contrario, une route mal entretenue subira des dégradations plus profondes, voire structurelles, et nécessitera des travaux d'assainissement conséquents et coûteux.

Suivant l'adage « Mieux vaut prévenir que guérir », le Canton mène donc une politique d'entretien préventif scrupuleuse, sur la base d'une cartographie de l'état du réseau réalisée tous les cinq ans et des constats effectués sur le terrain par les voyers. Depuis 2008 et la mise à disposition de crédits-cadres d'investissements pour un total de 104 millions de francs, qui viennent s'ajouter au budget de fonctionnement, 160 millions de francs auront été consacrés à l'entretien constructif des chaussées, permettant l'assainissement de pas moins de 140 tronçons.

Par ailleurs, le Canton alloue annuellement des subventions aux communes pour l'entretien des routes cantonales à l'intérieur des localités. Subventionnement qui a repris en 2014, sous la double forme d'un crédit-cadre de 40 millions jusqu'en 2020 et d'un montant inscrit au budget ordinaire, lequel a augmenté progressivement de 1 million en 2014, à 3 millions en 2015 pour s'installer durablement à 5 millions annuels dès 2016. Au total, ce sont 69 millions de francs qui sont promis par le Canton aux communes jusqu'en 2020 pour financer l'entretien de leurs routes.

Ces investissements permettent à l'État de maîtriser l'état général de son réseau routier. La dernière cartographie de l'état du réseau montre en effet une amélioration générale des chaussées. Les indices relevés prennent en compte les dégradations de surface, la planéité, la qualité antidérapante de la route ainsi que sa capacité à supporter le poids du trafic. Cette tendance devrait se vérifier en 2016 encore, puisqu'un nouveau relevé sera effectué cet été.

A noter encore que le Canton, dans sa politique d'entretien, est très attentif au recyclage des matériaux bitumineux, dans le but de préserver les ressources naturelles. Plus de la moitié des matériaux bitumineux produits par rabotage – appelés aussi fraisats – est en effet réintroduite dans le cycle de fabrication. De plus, l'utilisation d'enrobés tièdes, qui génèrent moins d'émissions de CO₂, est courante sur plus de 20% des chantiers d'entretien cantonaux.

Enfin, l'entretien du réseau ne pourrait se faire sans les nombreux employés d'entretien qui exercent leur métier sur les chantiers. Améliorer leur sécurité est une priorité permanente pour le Canton qui met tout en oeuvre pour limiter les risques : engagement de chargés de sécurité, formations par des pairs, acquisition de véhicules, matériel et équipements de sécurité.

Cette fin de mois de juin coïncide avec le début de la campagne « Respectez notre vie. Nous protégeons la vôtre ». Avec Marco et Yves à l'affiche, une façon de rappeler que les employés d'entretien produisent quotidiennement de la sécurité aux usagers, et qu'à ce titre leur vie mérite d'être respectée par des comportements adéquats sur la route.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 juin 2016

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'État, 078 632 93 62 ; Laurent Tribolet, chef de la division entretien, Direction générale de la mobilité et des routes, 079 756 52 93 ; DIS, Jean-Christophe Sauterel, chef direction prévention et communication, Police cantonale, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91

Présentation - entretien des routes 30 06 2016